



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION FEMININES – Championnat Seniors à 8 et Coupe de France Féminines
2. COMMISSION FORMATIONS des DIRIGEANTS – Le catalogue de formation 2026-2027
3. COMMISSION des CALENDRIERS JEUNES – Pôle U14 à U18 Saison 2026-2027
4. TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS
5. COMMISSION des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES - Régularisation



COMMISSION FEMININES



CHAMPIONNATS SENIORS A 8 : POINT SUR LES ENGAGEMENTS

37 équipes se sont engagées :

AUCHY LES MINES	AS SALOME	BARLIN AS	LAVENTIE ES
MONTIGNY EN GOHELLE FC	ANNEQUIN OS	VERDREL AEP	DOURGES AAE
LABOURSE RC	HESDIGNEUL US	BONNIERES HOUVIN	GRENAY US
BOUVIGNY BOYEFFLE	NOYELLES / S LENS 2	HERSIN FC	ISBERGUES ESD
GONNEHEM CHOQUES	ROEUX ES	VENDIN L/BETHUNE AS 2	VENDIN L/BETHUNE AS 1
LOOS EN GOHELLE USSM	DOUVRAIN ES	SERVIN VEDREL FC	VERQUIN ENT
FOUQUIERES LES LENS SC	ANNAY FC	SIMENCOURT FEMININ FC	LA ROUPIE FC 2
TINCQUIZEL AS	BIACHE ST VAAST US 2	RICHEBOURG FC	HALLICOURT ES
BUSNES FC	HINGES FcaI	AUCHEL 1	GUARBECQUE JF
			AUCHEL 2

La Commission a pris note de l'engagement des équipes de Meurchin, Bapaume, Habarcq et Méricourt interdistrict niveau 2.

Les équipes seront réparties en 4 poules géographique qui seront validées par la Commission.

match aller		match retour	
journée 1	13/09/26	journée 10	06/12/2026
journée 2	27/09/26	journée 11	13/12/2026
journée 3	04/10/26	journée 12	31/01/2027
journée 4	11/10/25	journée 13	07/02/2027
journée 5	01/11/26	journée 14	14/03/2027
journée 6	08/11/26	journée 15	21/03/2027
journée 7	14/11/26	journée 16	11/04/2027
journée 8	22/11/26	journée 17	02/05/2027
journée 9	29/11/26	journée 18	30/05/2027

COUPE DE FRANCE FEMININES

Les équipes de l'Artois engagées pour la phase régionale :

AIRE SUR LA LYS O. Roquetoire – ANGRES ES – AVION CHTS – ASBBV BAPAUME – BEUVRY US –
BIACHE ST VAAST – BRUAY LABUISSIÈRE – DAINVILLE FC – DIVION UC – HABARCQ CS – HENIN FCF
– LA ROUPIE FC – LESTREM US – LIÉVIN OL – LILLERS FC – MEURCHIN USO – NOEUX LES MINES US
– NOYELLES SOUS LENS US – ENT. SOUCHEZ NEUVILLE – VENDIN LE VIEIL – VERMELLES US – AJ
ARTOIS

La Présidente de la Commission
Micheline GOLAWSKI

La Secrétaire de la Commission :
Delphine BRESA.



COMMISSION FORMATION DES DIRIGEANTS



Attention ! Des modifications ont été apportées au catalogue déjà paru dans les Hebdo Foot précédents.

En effet, **5 liens d'inscription ont été ajoutés au catalogue** tableau récapitulatif des formations tout terrain.

Voici donc ci-après le catalogue modifié et désormais opérationnel :

Le catalogue de formation		
Vivre ensemble dans son club	Gérer son club	Développer son club
Découvrir l'environnement du football	Découvrir et maîtriser le cadre associatif du football	Découvrir les nouvelles pratiques
Protéger nos licenciés et licenciées	Gérer les licences dématérialisées	Recruter et accompagner un apprenti
Promouvoir la diversité et lutter contre toutes les discriminations	Appréhender les responsabilités de son association et de son dirigeant	Gérer l'emploi de son club Les Fondamentaux
Parents à vous de jouer !	S'approprier les clés de la gestion financière	Optimiser les ressources financières privées de son club
Faciliter les rencontres le délégué de terrain du club		Communiquer à l'aide des réseaux sociaux
Comprendre les enjeux environnementaux de la pratique football amateur		Gérer l'emploi de son club La boîte à outils
Réagir face à un conflit		Réussir sa prise de parole en public
Réagir face à un conflit	CFI Projet Club	La méthodologie de projet
Développer la responsabilité sociétale de son club		
Devenir délégué de terrain de club		
Accompagner une équipe de football U6 à U11		
Accompagner une équipe de football U12 à Séniors		
		« LES FORMATS »
		Elearning (autoformation en ligne) : 15 à 30'
		Classe virtuelle (visioconférence) : 2 h
		Classe présentiel (atelier) : 3 à 4 h

Vous retrouverez ce document en cliquant sur ce lien suivant :

<https://artois.fff.fr/wp-content/uploads/sites/79/2026/08/Affiche-Tout-Terrain-Aout-2026.pdf>

Il s'agit de **24 modules de formation**, présentés sous 3 formats pédagogiques :

1/ En présentiel : réalisé au district ou dans votre club : club house ou salle adaptée pour 20 personnes, avec tables et chaises, écran de projection si possible.

Durée : 3 ou 4 heures.

2/ En visioconférence : pilotée par le District, pouvant être suivie chez soi à l'aide d'un ordinateur, d'une tablette, ou d'un téléphone.

Durée : 2 heures.

3/En E-learning (autoformation en ligne) à l'initiative du club, ou du licencié.

Durée : 15 à 30 minutes

Dans le tableau,

- Les 8 formations en présentiel sont présentées en bleu
- Les 4 formations en visioconférence sont présentées en marron
- Les 12 formations E-learning sont présentées en rouge

Rappel : Tous ces modules de formation sont accessibles à tous les acteurs du club : Dirigeants, bénévoles, licenciés joueurs, éducateurs, et arbitres à partir de 16 ans.

Comment s'inscrire :

1/Pour les formations E-learning, seules opérationnelles ce jour, il suffit de cliquer dans la case rouge concernée du tableau catalogue pour ouvrir le module, puis de cliquer sur « s'inscrire à la formation » pour les candidats licenciés.

Pour les candidats non licenciés, le club peut organiser, en ses locaux, une réunion de formation en projection.

Exemple, pour les parents des jeunes licenciés, le module « Parents à vous de jouer »

2/ Pour les formations visio et présentiel :

S'inscrire en ligne sur le lien qui vous sera proposé dans le calendrier (lieu, date et heure) et envoyé très prochainement. Cette inscription peut se faire par le club ou le licencié.

Rappel : Toutes ces formations sont gratuites grâce aux prises en charge FFF, de la Ligue et des District à l'exception du CFI Projet Club.

3/ Précisions sur le module CFI Projet club (Certificat de Formation Initiateur) :

Ce module a été porté sur le tableau à destination des Dirigeants, Présidents de club ou membres de Comité Directeur qui désirent accompagner le ou les éducateurs du club dans cette formation de 24 heures.

La Commission reste à votre service et vous souhaite une bonne fin de vacances et ainsi qu'une très bonne rentrée.

Pour la Commission,
Louis DARTOIS.



COMMISSION des CALENDRIERS JEUNES



POLE « U14 à U18 » 2026/2027

ORGANISATION de la REPRISE

Les clubs ayant 3 équipes le samedi après-midi ou le dimanche matin ou des desiratas pour la saison doivent proposer leur planning pour le vendredi 21/08/2026 au plus tard.

La date limite des engagements étant passée, les équipes retardataires souhaitant s'engager dans les niveaux 1 seront mises sur une liste d'attente, et, incorporées dans l'ordre d'inscriptions (date de réception du mail officiel) afin d'éviter un nombre impair d'équipes.

Les équipes engagées en U18 N2 et en coupe GAMBARDELLA, même en cas d'élimination dès le 1^{er} tour, peuvent jouer lors de la 1^{ère} journée de brassage qui est avancée au 05/09/2026.

Pour les engagements retardataires (*après le 15/08*), les demandes devront se faire par le bulletin officiel.

Pour les U17 et U14 district, si le nombre d'équipes est supérieur à un multiple de 8, afin d'avoir des groupes complets, celles-ci pourront à l'issue des brassages être reversées dans les catégories supérieures (*pour les U17 en U18 D4, et, pour les U14 en U15 D4 et D5*).

Suite aux DEMANDES AVANT la REPRISE, QUELQUES POINTS à SAVOIR (à conserver)

Le règlement des compétitions JEUNES (*Brassages + Championnat*) sauf football animation se trouve à l'Annexe 7.3 des R.G. du District ARTOIS.

ALTERNANCES : Seules les demandes concernant les catégories JEUNES des U14 aux U18 sont prises en compte ; les dates des calendriers Ligue, Féminines, Vétérans et Seniors ne correspondant pas.

HORAIRES pour la SAISON : Article 3 de l'annexe 7.3

Les rencontres se déroulent dans les conditions suivantes :

- **U18, U17, U16 :** Samedi à 15 h 00 (heure d'hiver) et 16 h 00 (heure d'été)
- **U15, U14 :** Dimanche à 10 h 00

Il peut être dérogé à cette règle soit à l'initiative de la Commission des Compétitions, soit à la demande des clubs : d'une manière permanente pour les matches à domicile sur demande avant le début de la saison (15/08) ou au cas par cas selon la procédure footclubs.

Sauf demande contraire (*voir ci-dessous*) la Commission respecte les alternances :

- pour le **samedi après-midi** entre les U18 et U17, les U18 et U16, les U17 et U16 ;
- pour le **dimanche matin** entre les U15 et U15 à 8, les U15 et U14, les U15 à 8 et U14.

JOUEUR en CATEGORIE SUPERIEURE : Article 1 de l'annexe 7.3

Le district Artois organise un championnat jeune dans les catégories suivantes :

- U18 incluant les U16, U17 et U18. La participation des U16 est soumise aux conditions de l'article 73.1 des RG FFF (*Nombre illimité*).

- U17 incluant les U16 et U17. La participation des U15 est soumise aux conditions de l'article 73.1 des RG FFF (*Nombre illimité*).

- U16 incluant les U15 et les U16. La participation des U14 est soumise aux conditions de l'article 73.1 des RG FFF (*Nombre illimité*).
 - U15 incluant les U14 et les U15. La participation des U13 est soumise aux conditions de l'article 168 des RG FFF (*3 U13 autorisés*).
 - U14 incluant les U13 et U14. La participation des U12 est soumise aux conditions de l'article 168 des RG FFF (*3 U12 autorisés*).
- L'annexe 18 des Règlements Généraux du District ARTOIS précise les règles de sur-classement.

MIXITE : Article 156 des Règlements Généraux du District ARTOIS

Dans une compétition masculine dont la catégorie d'âge la plus élevée est U15, sont autorisées à participer sans limitation les joueuses U16 F, U15 F et U14 F.

ENTENTES : Article 4 de l'annexe 7.3.

Peuvent participer aux brassages des niveaux 1 mais sont inéligibles à la D1.

Article 17 bis des Règlements Généraux du District ARTOIS

Elles sont réalisées chaque saison, renouvelables et soumises à l'accord du Comité de Direction.

Le club premier nommé est désigné club support, responsable de l'entente et les rencontres se déroulent en principe sur son terrain.

Une seule entente est autorisée par club pour chaque catégorie.

Elles ne peuvent participer qu'aux compétitions de District et dans chaque catégorie engagée, chaque club doit compter au moins 3 licenciés.

Elles sont autorisées entre 2 clubs exclusivement.

RESULTATS MANQUANTS : Article 6.8 de l'annexe 7.3

Afin que les rencontres puissent paraître sur le site pour le mercredi midi et afin que les clubs ayant plusieurs équipes évoluant dans la même plage horaire (*samedi après-midi ou dimanche matin*) puissent s'organiser au plus vite :

« L'usage de la FMI est obligatoire, avec transmission des résultats au plus tard à 22 heures le jour de la rencontre.

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, il est impératif que le club recevant transmette la feuille de match papier scannée pour le lundi midi (12 heures).

Pour tout manquement à cette obligation, le club recevant est susceptible d'avoir match perdu avec 0 point. Le club visiteur sera gratifié du nombre de points lui revenant en fonction du score.

Amendes : Voir Annexe 6 – Barème financier Brassages Jeunes : Résultats manquants ou erronés.

FORFAITS : Article 6.10 de l'Annexe 7.3

Enregistrés pendant le brassage restent au compte de l'équipe concernée lors de la compétition proprement dite et le 4^{ème} forfait est synonyme de forfait général.

POINT des ENGAGEMENTS au 16/08/2026

La Commission invite les clubs à vérifier le tableau ci-dessous concernant leurs engagements. En cas de problème, il est demandé d'en informer le District au plus vite pour le vendredi 21/08/2026 au plus tard, il en est de même pour les clubs n'étant pas encore engagés. Passée cette date, le barème financier sera appliqué (60 €).

De même, les clubs n'ayant pas précisé leurs installations, après cette date, verront leurs engagements annulés.

U14 → 34 clubs engagés

U15 N1 → 29 clubs engagés (1 place disponible sous réserve d'un désistement)

U15 N2 → 36 clubs engagés

U15 N3 → 30 clubs engagés

U16 N1 → 22 clubs engagés (**COMPLET** sous réserve d'un désistement)

U16 N2 → 25 clubs engagés

U17 → 37 clubs engagés

U18 N1 → 35 clubs engagés (1 place disponible sous réserve d'un désistement)

U18 N2 → 31 clubs engagés

U15 à 8 → 15 clubs engagés

Club à plusieurs équipes dans la même catégorie

Club SANS équipe engagée entre les U14 et U18

Ententes

Clubs en entente ou groupement

1 Club engagé

1 2 ou 3 équipes dans la catégorie

1 Evolue en catégorie inférieure

	U18			U17		U16		U15			U14	U15 à 8
	BR. N1	BR. N2	CG	BRASS.	CG	BR. N1	BR. N2	BR. N1	BR. N2	BR. N3	BRASS.	CHPT
ABLAIN U.S.												
ACHJET LE PETIT/AGNY/FICHEUX												
AIRE O.S.			1	1	1	1		1			1	
AIRE O.S. 2										1		
AIRE O.S. 3												1
AIX A.A.E.				1					1			
ALLOUAGNE E.S.												
ANGRES E.S.	1		1							1		
ANNAY F.C.												1
ANNEQUIN O.S.										1		
ANNEZIN U.S.	1		1			1					1	
ANNEZIN U.S. 2							1					
ANZIN E.S.			1	1	1			1			1	
ARRAS F.A.	R2		1	R1		R1		R1			1	
ARRAS O.F.												
ARRAS PTT A.S.												
ARTESIEN S.C.												
ARTESIEN S.C./RIVIERE U.S.										1		
ARTOIS A.J.	1		1	1				1				
ATREBATE F.C. (AVESNES-SAULTY)							1					
AUBIGNY-SAVY BERL. CAMB. L'AB.				1						1		
AUCHEL F.C.		1	1				1			1		
AUCHY A.S.		1								1		
AVION C.S.	R2		1			R1					1	
AVION Chts U.S.		1							1			
AVION CHTs U.S. 2										1		
BAILLEUL A.S.				1					1			
BAILLEUL A.S. 2												1
BAP.-BERT.-VAULX A.S.				1					1		1	

BARLIN A.S.		1					1				1	
BAS PAYS U.S. (LA COUTURE LOCON)	1		1						1			
BEAUMETZ SUD ART.		1										
BEAURAINS A.S.			1				1					
BETHUNE A.F.C.L.L.		1	1									
BETHUNE S.	R1		1	R1		R2		R2			L	
BETHUNE S. 2	1							1				
BEUVRY U.S.	1		1					1				
BEUVRY U.S. 2		1							1			
BIACHE U.S.	1		1			1		1			1	
BILLY BERCLAU U.S.								1			1	
BILLY BERCLAU U.S. 2									1			
BILLY MONTIGNY C.	1		1			1		1				
BOUBERS-CONCHY U.S.		1	1						1			
BOUVIGNY F.C.		1								1		
BREBIERES A.S.	1		1						1			
BREBIERES A.S. 2		1										
BRUAY U.S.O.	1		1	R2		1					1	
BRUAY U.S.O. 2							1					
BULLY E.S.			1	1	1	1		1			1	
BURBURE O.							1		1			
BUSNES F.C.				1								
CALONNE F.C.		1	1					1				
CALONNE LIEV. Esp.				1				1			1	
CAMBLAIN F.C.												
CARVIN DYNAMO F.C.							1			1		
CARVIN RUCH U.S.	1		1						1			
CAUCHY A.S.		1	1									1
COJEUL O.C.	1		1	1					1			
COURCELLES U.S.											1	1
COURRIERES A.S.				1			1		1		1	
COURRIERES A.S. 2											1	
CROISETTE U.S.												1
CROISILLES U.S.		1	1							1		
CUINCHY F.C.												
DAINVILLE F.C.		1	1									
DIVION U.C.	1		1			R2		1			1	
DOURGES A.A.E.	1		1						1			
DOURGES A.A.E. 2												1
DOUVIRIN E.S.												
ECOURT J.S.	1		1				1	1				
ELEU E.S.							1		1			
ESTEVELLES F.C.							1					
ESTREE BLANCHE R.												
EVIN A.A.E.												
FAMPOUX A.S.											1	
FERFAY F.C.												

FOUQUIERES S.C.			1	1	1					1		
FREVENT A.S.				1						1		
GIVENCHY U.S.												
GIVENCHY U.S./ABLAIN U.S.							1					
GONNEHEM-CHOCQUES U.S.	1		1			1					1	
GRENAY A.G.	1		1									
GRENAY U.S.		1					1			1		
GUARBEQUE J.F.	1		1							1		
HABARCQ C.S.		1	1				1	1				
HAILLICOURT E.S.												
HAISNES E.S.	1		1						1			
HAISNES E.S. 2									1			
HARNES U.A.S.	1							1			1	
HARNES U.A.S. 2									1			
HENIN O.		1	1			1						
HENIN S.	1							1				
HENIN S. 2									1			
HERSIN F.C.				1								
HESDIGNEUL U.S.		1	1							1		
HEUCHIN-LISBOURG U.S.												1
HINGES F.C.	1		1	1					1			
HINGES F.C. 2		1								1		
HOUDAIN U.S.	1		1	1		1			1			
ISBERGUES E.S.D.	1		1					1			1	
IZEL U.S.		1							1			
KENNEDY E.S. (BETHUNE)												
LA BASSEE F.C.E.	1		1	1					1			
LA COMTE O.S.							1					
LA COUTURE F.C.												
LA ROUPIE F.C.			1	1	1							
LABEUVRIERE E.S.	1		1							1		
LABOURSE R.C.		1	1					1				
LAMBRES D.R.												
LAPUGNOY U.S.		1	1									1
LAVENTIE E.S.	1		1					1			1	
LENS A.S.						1				1		
LENS Hauts F.C.		1	1					1				
LENS R.C.	NAT		1	NAT				R1			L	
LENS R.C. 2									1			
LENS U.S.O.				1						1		
LESTREM U.S.							1		1			
LIBERCOURT A.F.C.												
LIEVIN DIANA C.S.			1	1	1				1			
LIEVIN O.	R2		1	1				R2			L	
LIEVIN O. 2								1				
LIEVIN U.S.A.	1		1							1	1	
LILLERS F.C.	1		1			1						

LOCON R.C.												
LOISON A.S.			1	1	1				1			
LOOS U.S.S.M.	1		1			1					1	
LYSSOIS A.S.		1								1		
MAISNIL U.S.												
MARLES C.O.S.	1		1				1				1	
MAROEUIL A.S.						1				1		
MAZINGARBE E.C.				1					1			
MAZINGARBE J.F.												1
MERICOURT F.C.							1				1	
MEURCHIN U.S.O.						1		1				
MONCHY au BOIS U.S.		1							1			
MONDICOURT U.S.												
MONTIGNY F.C.			1	1	1			1				
MONTIGNY F.C. 2				1								
NEUVIREUIL/GAVRELLE												
NOEUX U.S.	R2		1			1		1				
NORRENT FONTES I.										1		
NOYELLES GODT A.C.	1		1				1					
NOYELLES les VERM. A.S.						1					1	
NOYELLES/LENS U.S.			1	1	1	1		1			1	
OIGNIES A.S.S.B.											1	1
PAS en ARTOIS U.S.	1		1					1				
PERNES C.S.		1	1			1						
PONT à VENDIN A.S.		1	1				1					
RIVIERE U.S.												
ROUVROY U.S.												
RUITZ A.J.												1
SAILLY LABOURSE A.S.												
SAINS R.C.		1	1	1					1			
SAINS R.C. 2										1		
SAINT LAURENT E.S.	R2		1	1		1				1		
SAINT NICOLAS S.C.	1		1			1		1			1	
SAINT NICOLAS S.C. 2											1	
SAINT POL U.S.	1		1	1				1			1	
SAINTE CATHERINE E.S.		1	1	1					1			
SALLAUMINES A.O.S.C.										1		
SALOME A.S.									1			
SERVINS-VERDREL F.C.				1					1			
SOUCHEZ A.F.C.L.				1								1
TILLOY F.C.		1	1							1		
TINCQUIZEL A.S.							1			1		
TORTEQUESNE F.C.				1						1		
VALLEE TERNOISE A.S.												
VAL SENSEE VIS E.S.												
VAL SENSEE VIS E.S./VITRY O.S.C.				1								1
VITRY O.S.C. /VALSENSEE E.S.							1					

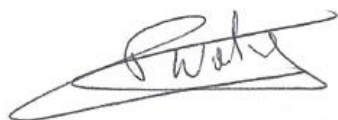
VENDIN les BETHUNE A.S.												
VENDIN le VIEIL E.							1		1			
VERDREL A.E.P.												
VERMELLES U.S.	R2		1	R2		R2		R1			L	
VERMELLES U.S. 2						1					1	
VERMELLES U.S. 3											1	
VERQUIGNEUL F.C.												1
VERQUIN E.		1							1			
VIMY U.S.	R2		1	1		1		1			1	
VIOLAINES A.S.							1		1			
VITRY O.S.C.												
WINGLES S.C.P.P.			1	1	1							

CALENDRIER (Reprise générale)

BRASSAGES

- 05 et 06/09/2026 : Journée 1 pour les U18 N1 – U18 N2* – U17 – U16 N1 – U15 N1 et U14
U18 N2 : Pour les engagés en Coupe GAMBARDELLA.*
- 12 et 13/09/2026 : Journée 1 pour les U18 N2 – U16 N2 – U15 N2 et N3 – U15 à 8.

Pascal WATEL
Président de la commission



Marc TINCHON
Secrétaire de la commission





TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



RECTIFICATIF

29 août 2026

AS BARLIN

U12/U13



COMMISSION des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES



Les terrains suivants ont régularisé leur situation de classement et peuvent être utilisés en compétitions :

- Stade de l'Atrebatie SAVY BERLETTE - NNI 627850201
- Complexe sportif 1 HINGES - NNI 624540101

Le Président de la Commission :
Jean Paul TURPIN